



**HAL**  
open science

## Espace urbain et habitat privé à Lyon

Eric Delaval

► **To cite this version:**

Eric Delaval. Espace urbain et habitat privé à Lyon. La Maison urbaine d'époque romaine en Gaule narbonnaise et dans les provinces voisines : Actes du colloque d'Avignon (11-13 novembre 1994), 6.1, Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse, p. 128-137, 1996, Documents d'Archéologie Vauclusienne. hal-04567956

**HAL Id: hal-04567956**

**<https://hal.science/hal-04567956>**

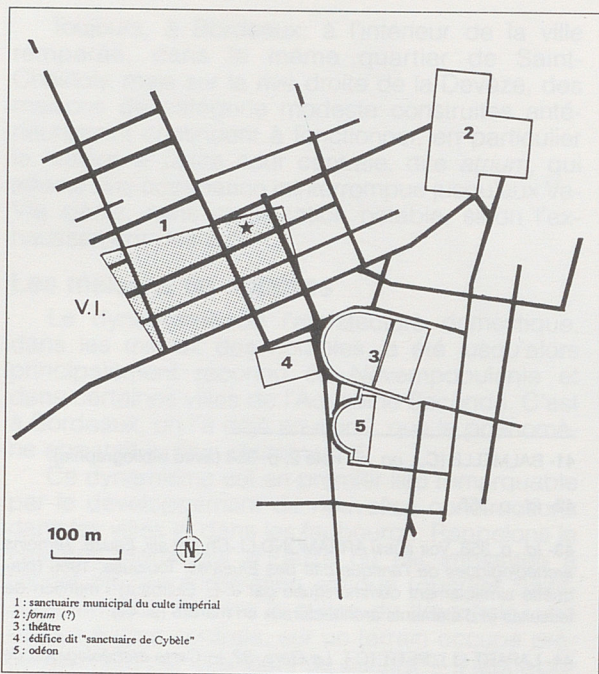
Submitted on 3 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



2

1. Plan de situation du clos du Verbe Incarné dans la ville moderne.

Service Archéologique Municipal/E. Delaval.

2. Plan de situation du clos du Verbe Incarné et de l'îlot VII dans la ville antique.

E. Delaval.



1

# ESPACE URBAIN ET HABITAT PRIVÉ À LYON

## un îlot de la ville haute au cœur d'une opération d'urbanisme du milieu du 1er siècle

Eric Delaval

Régulièrement mentionné dans l'historiographie lyonnaise depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle et fouillé durant plus d'une dizaine d'années (1977-1987), le clos du Verbe Incarné, situé au centre de la ville haute de l'antique *Lugdunum* (fig. 1 et 2), offre une documentation considérable sur l'urbanisme, l'architecture publique et l'habitat privé d'une colonie gallo-romaine<sup>1</sup> (fig. 3). Nous nous proposons ici, non de réaliser une synthèse sur ce quartier de quatre hectares –toutes les études ne sont pas encore achevées– ou même sur l'une de ses composantes, mais bien plutôt d'illustrer brièvement les rapports entre l'urbanisme et l'habitat à travers la présentation d'un îlot particulièrement bien connu et très directement concerné par une importante opération d'urbanisme<sup>2</sup>.

En effet, l'une des neuf *insulae* de la propriété, l'*insula* VII, établie sur la pente occidentale d'un petit vallon (le vallon de la Chana), a fait l'objet d'un dégagement et d'une fouille presque exhaustifs, qui ont permis de suivre le développement de modestes habitations d'artisans et de commerçants entre les années 40-20 av. n.è. et l'extrême fin du III<sup>e</sup> siècle (fig. 4). L'un des temps forts de cette histoire, longue de plus de trois siècles, se

1- Une présentation synthétique des résultats des fouilles de sauvetage jusqu'en 1983 (chronologie du quartier, quadrillage urbain, sanctuaire, habitat) est due à B. Mandy, responsable de l'opération de 1979 à 1986 : Le quartier antique du Verbe Incarné, *Histoire et Archéologie*, 78, 1983, pp. 23-26. Ce même auteur a également fait paraître une étude préliminaire sur une fontaine exceptionnellement bien conservée : Une fontaine publique dans le clos du Verbe Incarné à Lyon, *L'aire*, 1988, pp. 95-101. Nous avons assuré la publication ultérieure de cet édicule : Une fontaine gallo-romaine alimentée par l'aqueduc du Gier découverte à Lyon (Clos du Verbe Incarné, Fourvière), *R.A.E.*, XL, 1989, 2, pp. 229-241.

Le sanctuaire identifié sur le plateau de la Sarra, dans la partie nord-ouest de la propriété, a fait l'objet d'un article de J. Lasfargues et M. Le Glay : Découverte d'un sanctuaire municipal au culte impérial à Lyon, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1980 (avril-juin), pp. 394-414. La publication exhaustive du monument est actuellement confiée à Pierre André, architecte.

En ce qui concerne l'habitat privé, peu de temps avant la première guerre mondiale, deux universitaires lyonnais, Ph. Fabia et C. Germain de Montauzan, exhumèrent les vestiges de deux constructions, riches de nombreuses mosaïques, dont l'une au moins s'avère être une *domus* particulièrement vaste, peut-être un palais impérial : C. Germain de Montauzan - Cour du Verbe Incarné, in *Les fouilles de Fourvière en 1911*, *Annales de l'Université de Lyon*, II, fasc. 25, 1912, pp. 44-93 et *Jardin du Verbe Incarné*, in *Les fouilles de Fourvière en 1913-1914*, *Annales de l'Université de Lyon*, II, fasc. 30, 1915, pp. 17-48. L'habitat exhumé lors des fouilles récentes (1977-1987),

3. Plan des vestiges du clos du Verbe Incarné dans la trame urbaine augustéenne en partie restituée.

E. Delaval/M.-N. Baudrand.

4. Plan des vestiges de l'îlot VII tous états confondus.

M.-N. Baudrand.

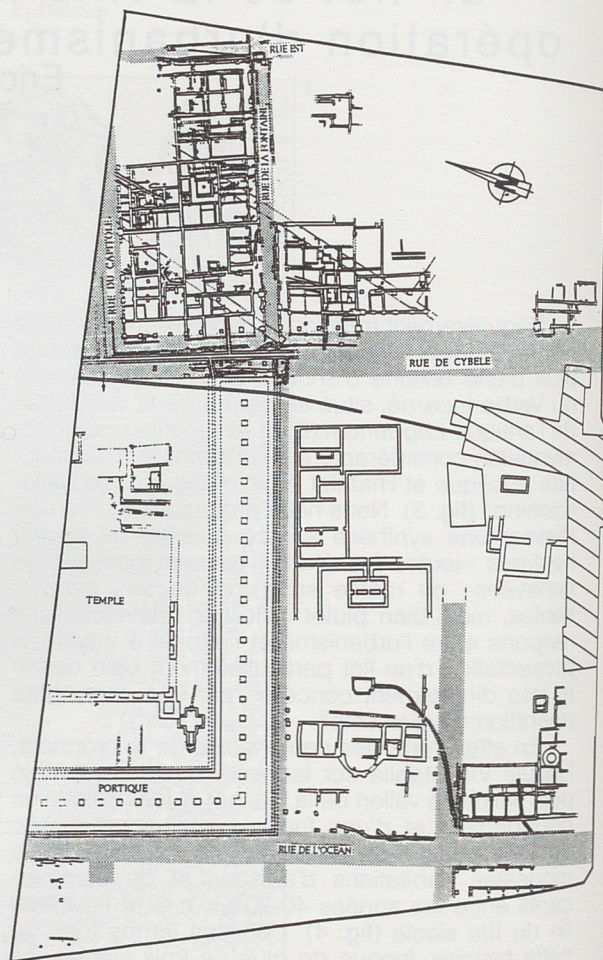
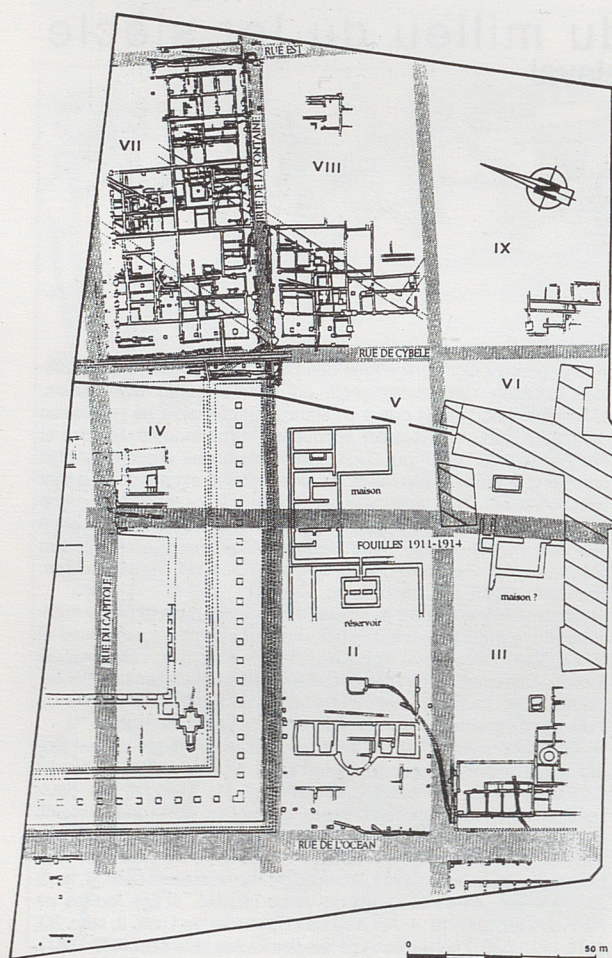
5. Plan des vestiges du clos du Verbe Incarné dans la trame urbaine du milieu du 1er siècle en partie restituée.

E. Delaval/M.-N. Baudrand.

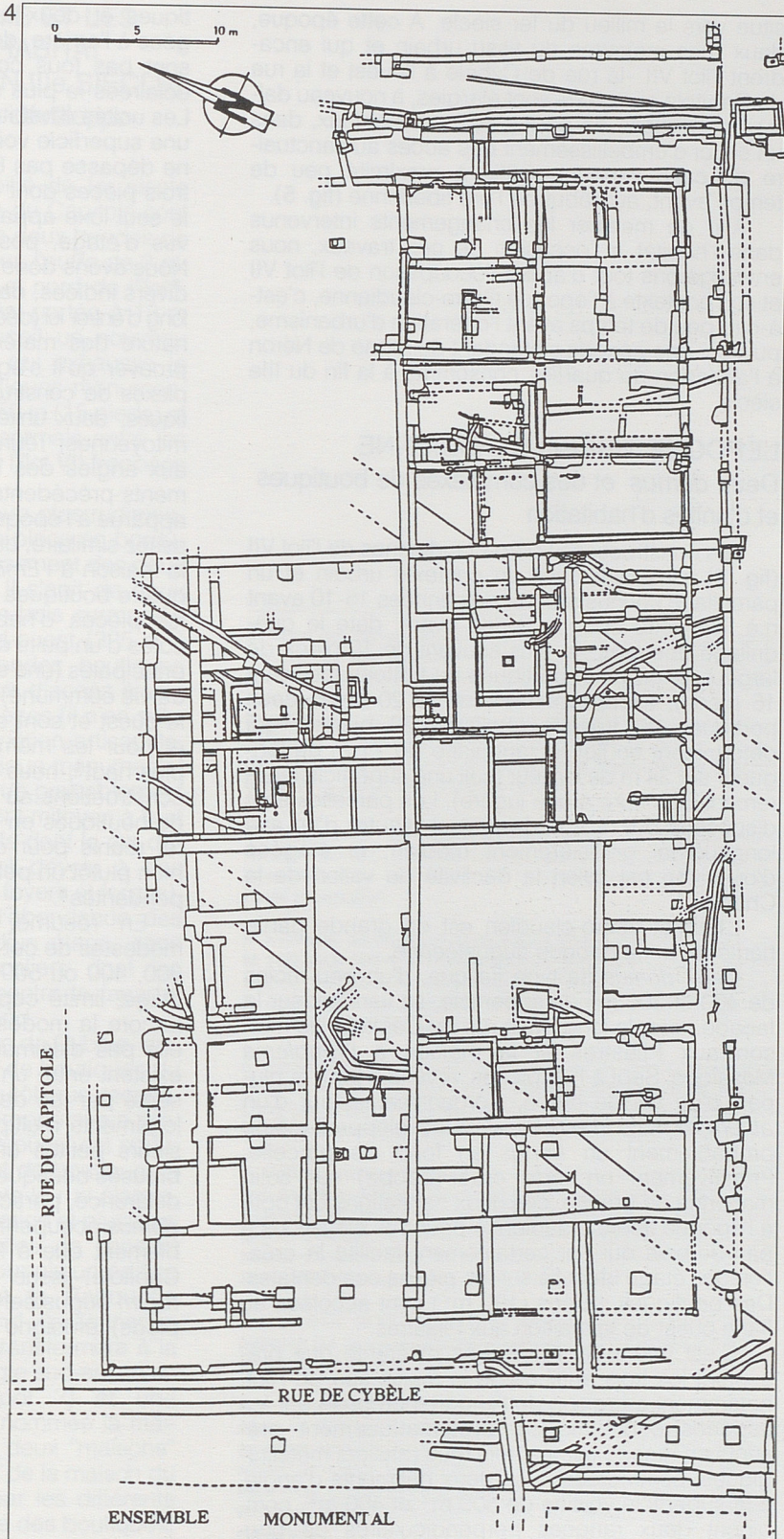
particulièrement celui des îlots VII et VIII (1981-1986), a été étudié dans notre doctorat consacré à l'architecture domestique lyonnaise dans l'Antiquité : L'habitat privé de deux *insulae* de la ville haute de *Lugdunum* (Lyon) sous le Haut-Empire romain (colline de Fourvière, clos du Verbe Incarné). Contribution à la connaissance de l'architecture domestique en Gaule romaine (1er s. av. J.-C.-IIIe s. ap. J.-C.). Thèse de doctorat de nouveau régime, mention Lettres et Sciences humaines, Université d'Aix-Marseille I, Aix-en-Provence, 1995, 9 volumes. Une présentation succincte de l'un des deux îlots a été faite lors du 1er Congrès Méditerranéen d'Ethnologie Historique qui s'est tenu à Lisbonne du 4 au 8 novembre 1991 : Un îlot d'habitations romaines à Lyon (1er siècle av. J.-C.-IIIe siècle ap. J.-C.), clos du Verbe Incarné, colline de Fourvière, *Mediterraneo*, 4, 1994, pp. 203-229.

Enfin, on n'omettra pas de rappeler la découverte, lors de l'opération de sauvetage, de deux fossés pré-urbains, ou contemporains de la création de la colonie (cf. fig. 4), publiée sous la direction de Ch. Goudineau in *Aux origines de Lyon*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, 2, série lyonnaise, 1, Lyon, 1989, pp. 37-94.

2- Nous reprenons ainsi un chapitre de notre thèse consacré au quartier du Verbe Incarné (Delaval 1995, op. cit. note 1).



4



situé vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle. A cette époque, deux rues majeures du tissu urbain et qui encadrent l'îlot VII –la rue de Cybèle à l'ouest et la rue du Capitole au nord<sup>3</sup>– sont élargies, à nouveau dallées et bordées de portiques monumentaux, dans un souci d'embellissement des accès au sanctuaire du culte impérial, édifié à proximité peu de temps avant, au début de l'ère tibérienne (fig. 5).

Afin de mesurer les changements intervenus dans l'habitat à l'occasion de ces travaux, nous envisagerons tout d'abord l'occupation de l'îlot VII et son contexte à l'époque tibéro-claudienne, c'est-à-dire peu de temps avant l'opération d'urbanisme, puis sur une période s'étendant du règne de Néron à l'abandon du quartier, consommé à la fin du III<sup>e</sup> siècle.

## L'ÉPOQUE TIBÉRO-CLAUDIENNE

### Deux *domus* et des complexes de boutiques et d'unités d'habitation

Les constructions tibéro-claudiennes de l'îlot VII (fig. 6) s'insèrent dans un contexte urbain et un parcellaire connus à partir des années 15-10 avant n.è. De cette époque, sinon avant, date le quadrillage des rues –le plus souvent de 15 pieds de largeur (avec deux portiques ou trottoirs totalisant 15 pieds), exceptionnellement de 20 (avec deux portiques ou trottoirs totalisant 20 pieds)– qui déterminent un îlot rectangulaire de 71 m de longueur sur 34 m de largeur (soit une superficie légèrement inférieure à une jugère). Les parcelles sont disposées dos à dos de part et d'autre d'un axe longitudinal grossièrement médian, et étagées d'ouest en est selon la déclivité du vallon de la Chana.

L'habitat tibéro-claudien est en grande partie hérité de cette époque augustéenne.

Deux *domus* de type italique, d'un peu moins de 400 et 300 m<sup>2</sup> de superficie, se tiennent sur la façade nord, le long de la rue du Capitole : la maison aux Pilastres et la maison à l'*Emblema* Mosaïqué. Sept à huit pièces, revêtues pour la plupart d'un sol de béton, s'organisent autour d'un *atrium*, la maison aux Pilastres développant même probablement un *hortus* en fond de parcelle. Primitivement en terre crue (adobe) sur solin maçonné de granite, ces deux habitations ont opté à l'époque tibéro-claudienne pour des élévations à pan-de-bois qui ont certainement facilité la création de l'étage identifié sur les pièces occidentales. Des boutiques isolées (100 m<sup>2</sup>) sont accolées au flanc ouest de la maison aux Pilastres.

C'est une architecture très différente que présentent les trois édifices de la moitié sud de l'îlot, notamment en raison de l'importance prise par les espaces économiques, systématiquement présents en façade sur les trois rues (ateliers métallurgiques, commerces). Les deux bâtiments d'angle, à la superficie voisine de 500 m<sup>2</sup> et 400 m<sup>2</sup>, combinent deux rangées perpendiculaires de bou-

tiques et deux unités d'habitation familiales étagées à l'arrière, desservies par des couloirs –ils ne sont pas tous conservés pour cette époque– et éclairées le plus souvent par une cour commune. Les unités d'habitation les plus vastes développent une superficie voisine de 200 m<sup>2</sup>, mais la majorité ne dépasse pas 80 m<sup>2</sup> que se partagent deux ou trois pièces dont les peintures murales constituent le seul luxe apparent. Ces deux édifices, dépourvus d'étage, possèdent des élévations d'adobe. Nous avons donc affaire à un habitat collectif, mais divers indices, dans le détail desquels il serait trop long d'entrer ici (découpage, modalités de construction, nature des matériaux mis en oeuvre), tendent à prouver qu'il s'agit plus particulièrement de complexes de constructions (plusieurs groupes de boutiques, deux unités d'habitation), indépendantes et mitoyennes, réunies sous un plan-type appliqué aux angles des îlots. Située entre les deux bâtiments précédents, la maison du Laraire (315 m<sup>2</sup>), apparue à l'époque claudienne, développe un plan assez similaire, dans ses grandes lignes, à celui de la maison à l'*Emblema* Mosaïqué : une rangée de quatre boutiques ouvre sur la rue de la Fontaine et les pièces d'habitation se répartissent sur trois côtés d'un puits de lumière central. Les deux salles principales (une salle à manger et une grande salle de vie commune), aux sols de béton, occupent l'aile ouest et sont surmontées d'un étage. Toutefois, et pour les mêmes raisons que celles évoquées plus haut<sup>4</sup>, nous sommes enclins à identifier deux constructions au sein de cet édifice : un bâtiment de boutiques en façade et une habitation à l'arrière, réunis pour constituer, non une *domus*, mais bien plutôt un petit complexe de deux entités indépendantes<sup>5</sup>.

En résumé, on retiendra les dimensions modestes de cet habitat<sup>6</sup> dont la superficie voisine 300, 400 ou 500 m<sup>2</sup> auxquels s'ajoute parfois un étage, limité cependant à une partie de l'édifice. Encore la modestie des chiffres avancés ne doit-elle pas dissimuler les importantes disparités qui existent entre un habitat familial de qualité, représenté par les deux *domus*, et les constructions à logements multiples, fractionnées en une ou plusieurs petites unités d'habitation et en de nombreuses boutiques<sup>7</sup>. La traduction spatiale de cette différence, particulièrement nette puisque les deux *domus* occupent la moitié nord de l'îlot, est probablement due à l'attraction exercée par la rue du Capitole, issue du monument de Fourvière (le *forum* augustéen ?) et dont la grande largeur (20 pieds) témoigne de l'importance.

## LES TRAVAUX D'URBANISME ET LES TRANSFORMATIONS DE L'HABITAT (ÉPOQUE NÉRONIENNE-FIN III<sup>e</sup> SIÈCLE)

### La disparition des *domus* et le développement des petits immeubles

Au début de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle (fig. 7), la rue de Cybèle et la rue du Capitole sont élargies grâce au prélèvement de deux bandes de terrain, l'une de 6 m de profondeur, l'autre de 3 m, au détriment des façades ouest et nord de l'îlot<sup>8</sup>. La largeur des deux rues est ainsi portée à 12 m (40 pieds), puis la chaussée reçoit un nouveau pavement de dalles de granite qui exhausse le niveau de 50 à 70 cm. Des portiques monumentaux, larges respectivement de 4,50 m (15 pieds) et 3 m (10 pieds), s'interposent désormais entre les rues élargies et les habitations de l'îlot VII frappées d'alignement<sup>9</sup>.

C'est une architecture beaucoup plus rudimentaire qu'auparavant qui se met en place en bordure de la rue du Capitole, à l'emplacement des deux *domus*, complètement détruites. Il s'agit de deux bâtiments économiques à pan-de-bois surmontés d'un étage. Celui de l'angle nord-ouest (325 m<sup>2</sup>) comprend une rangée de profondes boutiques entre lesquelles s'insère un couloir d'accès à une cour sur laquelle donnent deux pièces (il n'en subsiste qu'une), sans doute à destination artisanale. Un escalier s'amorce sous le portique monumental le long la rue de Cybèle et distribue probablement des logements d'étage. Le bâtiment mitoyen à l'est (238 m<sup>2</sup>) est découpé en trois nefs dont le rez-de-chaussée semble essentiellement dévolu à des activités artisanales (présence de foyers et forges). L'importance des fondations et l'abondance des supports suggèrent l'existence d'un étage, sans doute accessible par deux escaliers dont les souches maçonnées subsistent contre la façade, au contact des deux murs de refend.

Avec l'agrandissement de la rue de Cybèle, disparaît toute la rangée occidentale de boutiques du bâtiment de l'angle sud-ouest. Plutôt que reconstruire l'édifice dans sa totalité, le propriétaire a préféré le scinder en deux : la façade ouest est occupée par un nouveau petit bâtiment de boutiques à étage (environ 100 m<sup>2</sup>), tourné vers la rue élargie, tandis que l'ancienne unité d'habitation et plusieurs boutiques en contrebas, résiduelles de l'ancien bâtiment d'angle, constituent désormais un édifice autonome, nommé la maison à la Banquette Chauffante (315 m<sup>2</sup>), qui reprend l'ordonnance antérieure. Une même opération transformera à la fin du I<sup>er</sup> siècle le bâtiment de l'angle sud-est en un édifice économique (un entrepôt ?) et une construction intérieure résiduelle, nommée la maison aux Monnaies (216 m<sup>2</sup>). Les deux "maisons" présentent un plan similaire à celui de la maison du Laraire, le seul édifice épargné par les différents travaux : une nette séparation entre des boutiques,

3- Selon des dénominations proposées par A. Audin : Essai sur la topographie de Lugudnum, Institut des Etudes Rhodaniennes de l'Université de Lyon, Mémoires et documents, 11, Lyon, 1956, 3<sup>e</sup> ed., 1964, pp. 58-60. La rue de Cybèle est un axe sud-nord, issu du monument qui domine le théâtre, et qui longe la façade orientale du sanctuaire du Verbe Incarné. La rue du Capitole provient du "forum" de Fourvière, à l'est, et s'unit à la précédente devant l'entrée du sanctuaire, dans l'angle nord-ouest de l'îlot VII.

4- Notamment un découpage qui attribue une profondeur particulièrement importante au corps de boutiques et une genèse, un développement et un "fonctionnement" autonomes des boutiques et de l'unité d'habitation.

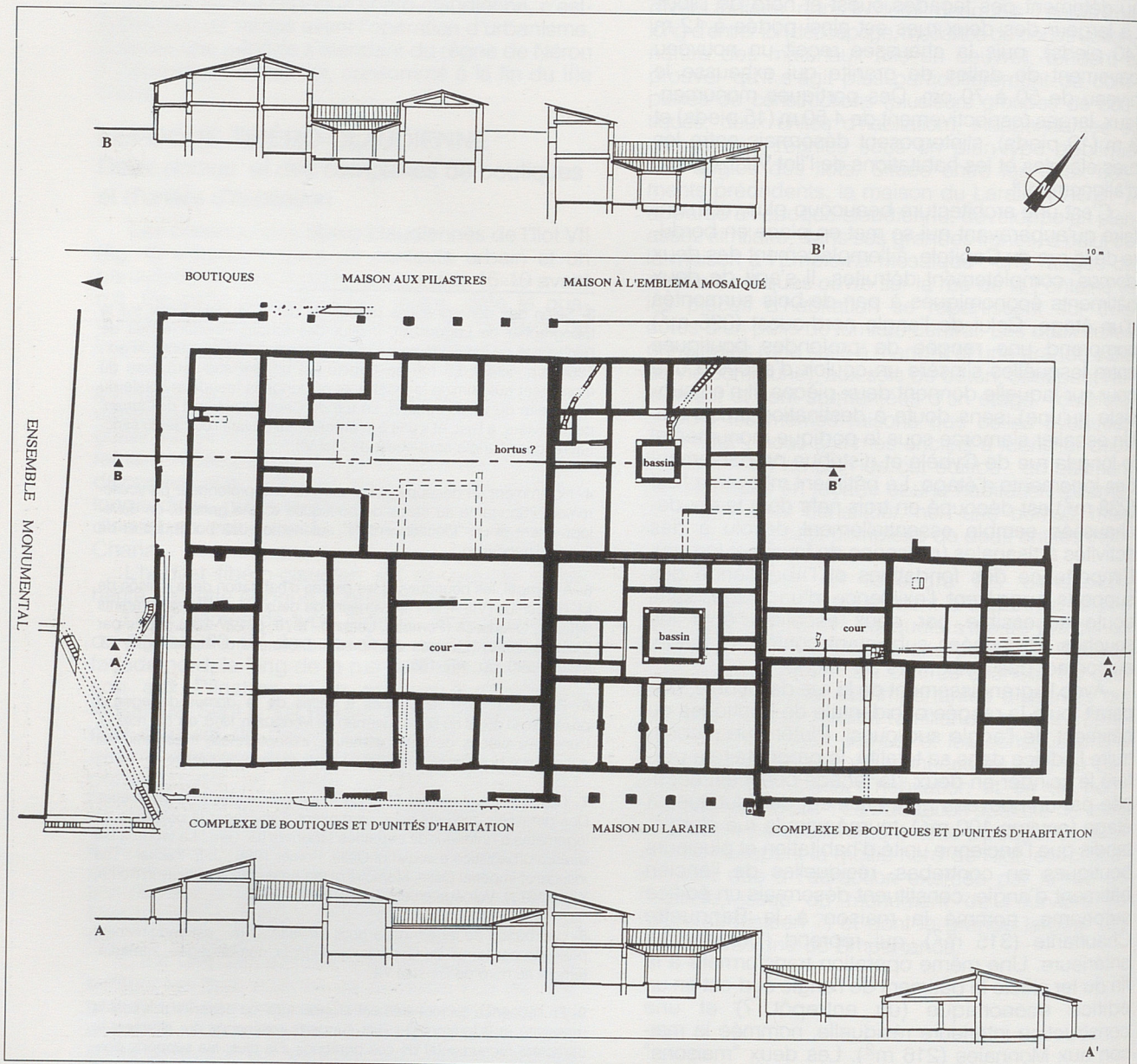
5- A Pompéi, les boutiques et les pièces d'habitation de la maison de M. Holconius (VIII 4, 37) relèveraient de deux propriétaires différents selon J. Overbeck (Pompeji, Leipzig, 1875, p. 237-238), repris par E. De Albeniis (La casa dei Romani, Biblioteca di Archeologia, 13, Milan, 1990, pp. 167-168).

6- Particulièrement rapportées à celles de la *domus* dégagée à proximité au début du siècle (Germain de Montauzan 1915, op. cit., note 1). L'une des pièces de cette demeure, exceptionnelle il est vrai, est aussi vaste que l'unité d'habitation de la maison du Laraire.

7- Celles-ci représentent 60% de la superficie des trois bâtiments. Des parallèles italiens nous permettent d'envisager la présence de logements à l'intérieur de certaines *tabernae* (G. Girri : La taberna nel quadro urbanistico e social di Ostia, Rome, 1956 ; J.-E. Packer : The *insulae* of Imperial Ostia, Memoirs of the American Academy in Rome, XXXI, 1971). Voir également Tacite, Hist., I, 86.

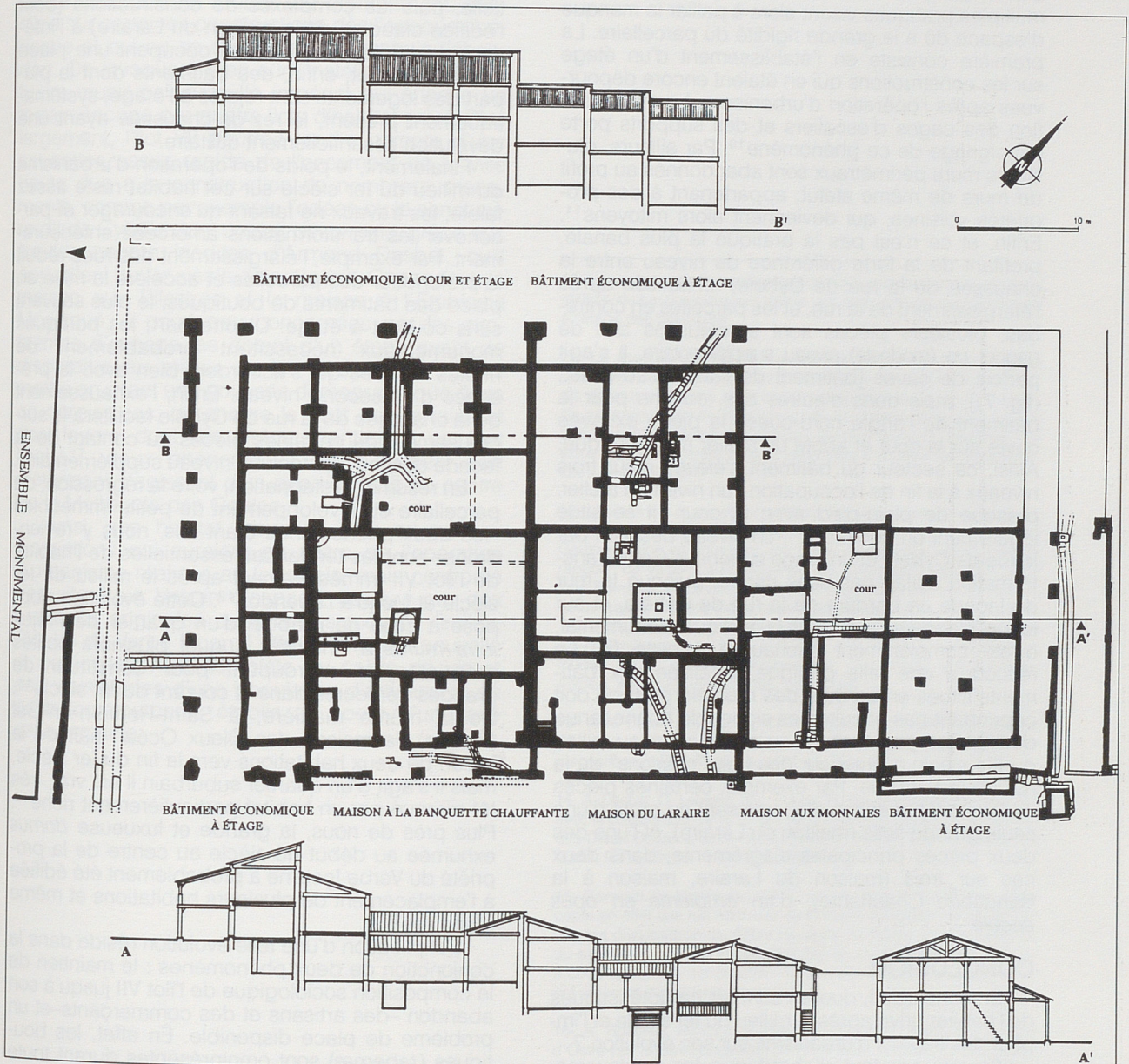
8- Une bande de terrain de largeur similaire -3 m- est certainement prélevée par la rue du Capitole sur l'*insula*, non dégagée, immédiatement au nord de l'*insula* VII.

9- En l'absence de tout élément architectural ou décoratif, ce sont la massivité et la profondeur des supports maçonnés qui affirment le caractère monumental de ces portiques. De plus, les supports possèdent un rythme régulier qui lie manifestement les portiques aux deux rues, contrairement aux portiques antérieurs, ou ceux conservés sur les deux autres côtés de l'îlot, aménagés par les propriétés riveraines.



6. Plan, hypothèses de restitution et coupes de l'îlot VII à l'époque tibéro-claudienne.  
 A.P. Cardoso-Delaval/G. Charpentier (IRAA/CNRS).





7. Plan, hypothèses de restitution et coupes de l'îlot VII à la fin du III<sup>e</sup> siècle .

A.P. Cardoso-Delaval/G. Charpentier (IRAA/CNRS).

en façade, et une unité d'habitation arrière organisée autour d'une cour, ou d'un puits de lumière, et dotée de deux pièces principales à l'ouest surmontées d'un étage. Avec ces trois constructions voisines, l'habitat familial du rez-de-chaussée, représenté par les trois unités d'habitation arrière, s'est déplacé sur la façade sud de l'îlot, le long de la rue de la Fontaine.

Passé la fin du I<sup>er</sup> siècle, aucune construction nouvelle ne vient rajeunir l'îlot jusqu'à son abandon à la fin du III<sup>e</sup> siècle. Durant ce laps de temps, de multiples pratiques visent alors à pallier le manque d'espace dû à la grande rigidité du parcellaire. La première consiste en l'établissement d'un étage sur les constructions qui en étaient encore dépourvues après l'opération d'urbanisme. La multiplication des cages d'escaliers et des supports porte témoignage de ce phénomène<sup>10</sup>. Par ailleurs, plusieurs murs périmétraux sont abandonnés au profit de murs de même statut, appartenant à des propriétés voisines, qui deviennent alors mitoyens<sup>11</sup>. Enfin, et ce n'est pas la pratique la plus banale, profitant de la forte différence de niveau entre la chaussée de la rue de Cybèle, rehaussée après l'élargissement de la rue, et les parcelles en contrebas, plusieurs pièces sont surcreusées afin de gagner un (modeste) niveau supplémentaire. Il s'agit parfois de caves [bâtiment de l'angle sud-ouest, (fig. 7)], mais dans d'autres cas, comme pour le bâtiment de l'angle nord-ouest, la pièce excavée ouvre sur la cour et abrite un atelier métallurgique. Ainsi, ce secteur du bâtiment s'élève-t-il sur trois niveaux à la fin de l'occupation : un niveau d'atelier, presque de plain-pied avec la cour –il se situe légèrement en contrebas–, un niveau desservi par la rue de Cybèle et un étage supérieur. Cette transformation n'était pas sans risque, puisque le mur de façade en bordure de la rue de Cybèle, et sur lequel s'appuie de surcroît le portique monumental, a été complètement déchaussé à cette fin. Le recours à une telle pratique, localisée aux bâtiments situés en bordure des rues élargies, ne doit cependant pas occulter les signes de bonne tenue de l'habitat, perceptibles au moins jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle à l'intérieur des trois "maisons" de la rue de la Fontaine. Par exemple, certaines pièces de l'unité d'habitation disparaissent au profit d'une seule grande salle (maison du Laraire), et l'une des deux pièces principales s'agrémentent, dans deux cas sur trois (maison du Laraire, maison à la Banquette Chauffante), d'un *emblema* en *opus sectile*.

## CONCLUSION

En conclusion, quelles sont les caractéristiques de l'habitat privé après le milieu du I<sup>er</sup> siècle et l'impact des travaux d'urbanisme sur son évolution ?

On relèvera tout d'abord que les bouleversements apportés sur les façades ouest et nord de l'îlot VII ne fournissent pas l'occasion d'une extension des propriétés. Bien au contraire, la parcelle

de l'angle sud-ouest est même divisée en deux pour établir un nouveau bâtiment, en conformité avec la topographie de la rue de Cybèle élargie et répondant aux besoins du moment. Précisément, la généralisation des boutiques à étage à partir du milieu du I<sup>er</sup> siècle confirme et amplifie le mouvement d'appauvrissement de l'architecture qui s'est fait jour peu de temps avant l'opération d'urbanisme. En effet, l'îlot VII a abrité successivement deux *domus* à l'époque augustéenne, dont l'une, la maison aux Pilastres, apparaît exclusivement résidentielle, puis les complexes de constructions (dont l'édifice claudien dit la maison du Laraire) à l'intérieur desquels les boutiques occupent une place considérable et, enfin, des bâtiments dont la plupart des logements sont rejetés à l'étage, systématiquement présent, le rez-de-chaussée ayant une dévolution essentiellement utilitaire.

Finalement, le poids de l'opération d'urbanisme du milieu du I<sup>er</sup> siècle sur cet habitat reste assez faible, les travaux ne faisant qu'encourager et parachever les transformations amorcées antérieurement. Par exemple, l'élargissement des rues réduit la profondeur des parcelles et accélère la mise en place des bâtiments de boutiques, le plus souvent sans cour, et à étage. D'autre part, les portiques monumentaux nécessitent probablement de hautes façades qui s'accordent bien avec la présence d'un second niveau. Enfin, l'exhaussement de la chaussée de la rue de Cybèle facilitera le surcreusement de certaines pièces au contact de la façade destiné à obtenir un niveau supplémentaire.

En résumé, la stagnation, voire la régression, du parcellaire et développement de petits immeubles –les deux phénomènes étant liés, nous y reviendrons– sont les tendances essentielles de l'habitat de l'îlot VII immédiatement après le milieu du I<sup>er</sup> siècle et jusqu'à l'abandon<sup>12</sup>. Cette évolution s'oppose à celle de l'habitat d'un quartier de Fréjus *intra muros* à l'intérieur duquel plusieurs petites propriétés se regroupent pour constituer de grandes demeures dans le courant du I<sup>er</sup> siècle<sup>13</sup>. De la même manière, à Saint-Romain-en-Gal (Vienne), la maison des Dieux Océan naît de la fusion de deux habitations vers la fin du I<sup>er</sup> siècle, mais il s'agit d'un quartier suburbain il est vrai, très tôt marqué par un habitat particulièrement riche<sup>14</sup>. Plus près de nous, la grande et luxueuse *domus* exhumée au début du siècle au centre de la propriété du Verbe Incarné a probablement été édifiée à l'emplacement de plusieurs habitations et même d'une rue<sup>15</sup>.

L'explication d'une telle évolution réside dans la conjonction de deux phénomènes : le maintien de la composition sociologique de l'îlot VII jusqu'à son abandon –des artisans et des commerçants– et un problème de place disponible. En effet, les boutiques (*tabernæ*) sont omniprésentes durant toute l'occupation (elles garnissent les quatre façades de l'îlot à l'abandon) et se situent au cœur de toutes les transformations de l'habitat privé évo-

quées plus haut : associées à une *domus* dans le cas de la maison à l'*Emblema* Mosaïqué, elles acquièrent une importance et une autonomie grandissantes au sein des complexes de la moitié sud de l'îlot pour finalement constituer des bâtiments totalement indépendants en façade des deux rues élargies. Ainsi, l'importance des boutiques et l'impossibilité d'un développement horizontal des propriétés ont naturellement conduit aux petits "immeubles" pourvus d'un étage de logements<sup>16</sup>. Il reste cependant à trouver une explication à cette quête d'espace, le moteur du changement, sensible sur certaines constructions dès l'époque tibérienne et qui ne se démentira pas jusqu'à l'abandon. On invoquera bien sûr l'installation du sanctuaire municipal au culte impérial qui annexe un terrain occupé par quatre îlots d'habitat privé. Plus largement, l'îlot VII pourrait rendre compte d'une saturation assez rapide de l'ensemble de la ville haute due à la construction de nombreux monuments, comme par exemple l'odéon ou le sanctuaire dit de Cybèle dont on sait désormais, grâce aux fouilles encore inédites d'Armand Desbat, qu'il appartient au I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Cependant, la maison aux Pilastres et la maison à l'*Emblema* Mosaïqué, à priori peu concernées par les problèmes d'espace, se dotent d'un étage avant de disparaître au milieu du I<sup>er</sup> siècle. Faut-il alors mettre en avant une poussée démographique dans ce dernier cas, ou encore le coût des terrains et des loyers dont les auteurs antiques se font l'écho<sup>17</sup>, deux phénomènes qui n'auraient rien d'étonnant s'agissant d'un quartier situé au centre de la Métropole des Gaules.

Ainsi, son habitat modeste, peu ouvert aux innovations qui auraient pu naître de l'opération d'urbanisme réalisée au I<sup>er</sup> siècle, mais confronté très vite à un besoin d'espace, assouvi par des pratiques originales dues à des moyens limités, l'îlot VII du Verbe Incarné offre une image nouvelle et particulièrement complète du cadre de vie et des vicissitudes d'une population d'artisans et de petits commerçants établis au cœur d'une cité gallo-romaine.

■

10- Les constructions successives de deux escaliers en façade de la maison du Laraire indiquent même une redivision des appartements à l'étage des boutiques.

11- La mise en oeuvre du pan-de-bois hourdé de briques crues encourage cette initiative. En effet, nous avons la preuve que le hourdis du mur périmétral nord de la maison du Laraire, ainsi que plusieurs poteaux, ont été supprimés afin de gagner de la place (au sol et à l'étage). Toutefois, les poteaux les plus porteurs, disposés aux extrémités et au centre du mur, continuent à soutenir les superstructures de l'habitation.

12- L'existence d'un habitat collectif (les complexes d'angle et les bâtiments de boutiques à étage) apparaît comme une nouveauté en Gaule romaine en attendant une étude précise des "immeubles de rapport" de Vaison-La-Romaine (cf. Ch. Goudineau, Les villes de la Paix Romaine, in La ville antique des origines au IX<sup>e</sup> siècle, Histoire de la France Urbaine (sous la direction de G. Duby), tome 1, Paris, 1980, pp. 237-307). Un petit immeuble à cour intérieure est signalé à Aix-en-Provence (M. Fixot, J. Guyon, J.-P. Pelletier, L. Rivet : Les fouilles de la cour de l'Archévêché, Documents d'Archéologie Aixoise, Aix-en-Provence, 1985, pp. 14-18).

13- P.-A. Février, M. Janon, Cl. Varoqueaux : Fouilles au clos du Chapitre à Fréjus (Var), Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1972, pp. 354-381.

14- A. Desbat, O. Leblanc, J.-L. Prisset, H. Savay-Guerraz, D. Tavernier, avec la collaboration de A. Le Bot-Helly et de M.-J. Bodelec : La maison des Dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal, Rhône, 55<sup>e</sup> supplément à Gallia, Paris, CNRS, 1994, 276 pages.

15- Germain de Montauzan 1915, *op. cit.*, note 1. La maison intercepte en effet une rue nord-sud de la trame augustéenne (cf. fig. 3). Cet axe disparaissant au début du règne de Tibère, lors de l'érection du sanctuaire au culte impérial (cf. fig. 5), il est tentant de rapporter à cette époque la construction de la maison voisine en dépit de la présence de pavements sévériens.

16- A. Boëthius explique la création des immeubles de Rome et d'Ostie par le développement vertical des rangées de boutiques (A. Boëthius : Remarks on the development of Domestic Architecture in Rome, American Journal of Archaeology, 24, 1934, pp. 158-170).

17- Juvénal, Satires, III, 223-226.